Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 1er octobre 1861

Autor(en): **Grosjean, E.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **13 (1862)**

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 1er octobre 1861,

par M. E. Grosjean, *président.*

Messieurs, très-honorés collègues,

C'est toujours avec un sentiment de joie que je vois les membres de la Société d'émulation accourir de tous les points de notre Jura pour assister à nos réunions générales et venir resserrer les liens d'estime et d'affection qui nous unissent. Cet empressement à se rencontrer à nos séances annuelles a d'autant plus de mérite que, pour plusieurs, il exige un déplacement de quelques jours et des courses longues et pénibles, notre Jura n'étant pas encore doté de cet admirable moyen de transport qui fait disparaître les distances.

Oui, je l'éprouve cette joie, en voyant des hommes de confession différente, d'opinions et de principes politiques opposés, et appartenant aux états les plus divers, des magistrats et des industriels, des hommes de loi et des disciples d'Esculape, des professeurs, des ministres du culte, des notaires, des régents, des rentiers et des agriculteurs, unis par le goût de l'étude et par l'amour de la patrie, sur laquelle ils cherchent à jeter quelque lustre, se tendre une main frater-

nelle, prendre part aux travaux intellectuels de la journée et s'asseoir, comme une famille de frères, à nos banquets que j'aimerais pouvoir appeler modestes.

Je l'éprouve ce sentiment, lorsque je vois des hommes marquants dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, des hommes qui se sont acquis de justes titres à la renommée, venir, soit de l'ancien canton, soit des cantons voisins, soit des pays limitrophes, se joindre à nous et nous donner la preuve que la science ne connaît ni les limites politiques ni les limites cléricales. Leur présence au milieu de nous, nous est d'autant plus chère qu'ils viennent nous apporter leurs lumières, nous encourager dans nos modestes travaux et nous témoigner un intérêt auquel nous attachons tous le plus grand prix.

Chaque fois que je me suis trouvé dans nos réunions générales, je me suis dit : notre Société est une belle création, sa prospérité doit être l'objet de nos vœux et de nos efforts. Courage donc ! Messieurs, courage et persévérance ! Quoique modestes, nos travaux ne manqueront pas de porter quelques fruits.

Si jusqu'ici j'ai pu savourer paisiblement les douces jouissances que présentent nos réunions, n'y assistant pour l'ordinaire que comme auditeur, il n'en est pas de même aujourd'hui. Les circonstances et le règlement m'appellent à remplir une tâche qui aurait dû être confiée à des mains plus habiles, et pour l'accomplissement de laquelle je me sens pressé de réclamer votre indulgence, en venant vous souhaiter à tous la bienvenue.

Les membres de la section d'Erguel et de sa sœur cadette, celle de St-Imier, qui ont l'honneur de vous recevoir aujourd'hui, habitent deux districts auxquels se rattachent des souvenirs historiques qui ne manquent pas d'intérêt. Dans l'un et l'autre de ces districts, les faits connus et spéciaux à la contrée ne remontent guère au delà de l'arrivée de deux

hommes pleins de foi et de courage, qui, vers le milieu du VIIe siècle, transportèrent leurs pénates dans les vallons, alors incultes et sauvages, que la Suze et la Byrse baignent de leurs ondes. Ces deux hommes marquants dans nos annales, comme fondateurs de monastères qui acquirent quelque célébrité, sont : Saint Imier, que feu M. Morel dit originaire de Lugnez, près de Damphreux, tandis que d'autres historiens le font venir de Bourgogne, et saint Germain, natif de Trèves et moine de Luxeuil. Le premier choisit les bords de la Suze, et le second fut envoyé sur ceux de la Byrse, pour y exercer leur activité civilisatrice. Je me propose de vous parler aujourd'hui de ces deux cénobites, non pour vous raconter leur histoire, car ce travail appartient à une plume plus exercée que la mienne et exige des documents qui ne sont pas entre mes mains, mais pour esquisser à grands traits leur esprit et leurs tendances. Je ne serai pas long, et ma brièveté aura le double avantage de ne pas vous ennuyer trop longtemps et de ne pas absorber une trop grande partie de ce temps fugitif qu'on est parfois obligé de mesurer chichement à des travaux de grand mérite.

Une première question que je me suis posée est celle de savoir si nos vallées étaient déjà peuplées lorsque ces pieux cénobites y arrivèrent.

Il est probable que la partie inférieure de la Suzingue l'était déjà du temps des Romains, tandis que la partie supérieure était encore inhabitée lorsqu'Imier vint y dresser ses tentes. Ce qui m'autorise à le croire, c'est que le nom du cénobite fut donné au village qui s'éleva insensiblement autour du monastère qu'il avait fondé, à ce village qui, grâce à l'activité de ses habitants, est parvenu au degré de splendeur où nous le voyons et où nous recevons aujourd'hui l'accueil le plus cordial et le plus splendide. Ce nom fut aussi donné à la vallée, et remplaça celui de Suzinga ou Suzingue, qu'elle portait alors.

Quant à Moutier, on peut admettre hardiment que cette localité était peuplée avant l'arrivée de saint Germain. Les

tombeaux antiques qu'on y a découverts, les monnaies romaines qu'on y a recueillies, appuient fortement cette opinion. Les dimensions colossales de l'ancienne église, dédiée à saint Germain, dont les ruines imposantes viennent de disparaître pour faire place à un temple nouveau, nous autorisent à croire qu'il devait y avoir une population assez nombreuse, si ce n'est pour remplir ce vaste édifice, du moins pour exécuter les travaux que requérait sa construction.

Me tromperais-je en admettant aussi que le village de Chalière, qui n'existe plus, avait alors quelque importance?

Vous reconnaîtrez avec moi qu'il est difficile de porter un jugement exact sur des hommes qu'un si grand nombre de siècles sépare de nous, et sur la vie et le caractère desquels nous sommes si pauvres en monuments écrits. C'est par leurs œuvres et par l'esprit communiqué à leurs successeurs que nous pouvons parvenir à établir quelques conjectures et à formuler notre opinion.

Nous remarquons en eux un esprit religieux. Il fallait être pénétré d'un zèle ardent pour se sentir disposé à échanger les lieux qu'ils habitaient, où ils jouissaient d'une existence douce et paisible, contre les solitudes d'une nature sauvage et contre les rigueurs d'un âpre climat.

Il est incontestable que le christianisme avait planté son drapeau dans nos contrées avant l'arrivée de saint Imier et de saint Germain. Depuis assez longtemps la Rauracie avait ses évêques et le christianisme y avait établi son empire, cependant on ne peut douter que la présence de ces pieux cénobites ne servit à y propager cette doctrine et à la consolider. Or, quand on réfléchit aux avantages qui en découlent sous le point de vue que j'appellerai humanitaire (pour ne pas contrevenir au règlement, je ne parle pas du point de vue religieux), quand on réfléchit à la civilisation qui marche sur ses pas, aux arts et à l'industrie qui naissent et se développent partout où la lumière chrétienne fait disparaître les ténèbres du paganisme, on ne peut méconnaître les services que ces

hommes pieux rendirent à la contrée qu'ils avaient choisie pour être le théâtre de leur activité.

Cependant ces hommes ne consacraient pas tous leurs loisirs à dire des messes et à chanter des litanies : c'étaient des *hommes d'action.*

Il fallait construire des édifices pour se loger eux et les leurs ; il fallait édifier, si ce n'est de vastes temples, du moins de modestes chapelles, pour la célébration du culte, et ces constructions exigeaient de leur part un déploiement d'intelligence, d'activité et parfois des travaux manuels.

Il fallait défricher les terres et les cultiver, reculer les limites des forêts, assainir les marécages, et ils n'étaient pas les derniers à mettre la main à l'œuvre. Il est certain que dans les environs des deux monastères nouveaux, la masse des terres cultivables et cultivées se vit augmentée sensiblement par l'activité et les soins de ces hommes remarquables. Par leurs conseils et par leur exemple, ils encourageaient l'agriculture.

Il fallait établir des communications avec les lieux voisins. Lors même que ces chemins ou sentiers primitifs n'étaient pas des chefs-d'œuvre de l'art, ni sous le rapport du tracé, ni sous celui de l'exécution, leur construction exigeait cependant du travail et un travail pénible, vu les faibles ressources dont on disposait alors.

La tradition qui dit que saint Germain élargit de son bras la cluse de Moutier à Courrendlin, est un hommage rendu à son activité. Tous ces travaux, quelque imparfaits qu'ils fussent, étaient néanmoins d'une utilité incontestable. Il serait injuste d'appliquer aux hommes actifs qui les exécutaient l'épithète peu flatteuse de paresseux, comme on l'a fait plus tard, à tort ou à raison, aux habitants de certains monastères. Ce n'est pas en vivant dans l'oisiveté qu'on peut rendre habitables les contrées sauvages et incultes.

Parlons d'une occupation ou plutôt d'un délassement d'une autre nature, auquel leurs successeurs se livraient avec tant d'ardeur, qu'on peut en conclure que les fondateurs de nos

monastères avaient les mêmes goûts, ou que, du moins, ils ne considéraient pas cet amusement comme portant atteinte à la dignité sacerdotale et qu'ils ne l'avaient pas interdit à leurs après-venants. Sous l'habit de bure, brûlait une ardente passion pour la chasse. Je cite mon témoin, c'est Siginand, le fondateur de Bellelay. Malgré que nos contrées pullulent maintenant de chasseurs et de braconniers, je crois cependant qu'il serait difficile d'en trouver un aussi intrépide et aussi persévérant que le fut ce vaillant prévôt.

Les comptes du chapitre de Moutier nous montrent les chanoines très zélés pour ce genre d'amusement. Il est probable que leurs confrères de St-Imier ne leur étaient pas inférieurs.

N'oublions pas, Messieurs, qu'il y avait dans ces délassements un but d'utilité publique. Ce n'était pas seulement pour se procurer un agréable passe-temps ou pour fournir leur table d'un morceau délicat, que les cénobites prenaient la lance et l'épieu, mais c'était aussi pour détruire les animaux féroces qui mettaient en danger la vie de l'homme et celle de son bétail. Ils étaient nombreux dans nos contrées, ces animaux dangereux, à l'époque dont nous parlons, et ils trouvaient des repaires assurés dans ces vastes forêts, qu'aucun mortel n'avait encore parcourues et que la hache du bûcheron n'avait pas encore fait retentir du bruit de ses coups redoublés.

Le cultivateur voyait avec plaisir abattre le loup et l'ours qui menaçaient son existence, le cerf et le chevreuil qui broutaient ses semailles et ses moissons, le sanglier qui ravageait ses plantations, se hasardait jusque dans ses jardins et cherchait parfois à pénétrer dans ses habitations.

La chasse à laquelle se livraient alors les conventuels était donc essentiellement, eu égard aux circonstances de ces temps-là, un bienfait pour le cultivateur.

Passons à quelque chose de plus sérieux. Les fondateurs de ces monastères étaient des *hommes de science*, car ils léguèrent cette noble tendance à leurs successeurs. Les prin-

cipes qu'ils avaient puisés dans une instruction solide ne descendirent pas avec eux dans la tombe, et plus d'un de leurs après-venants acquit une certaine renommée.

L'historien Bobolène était un moine de Moutier-Grandval. Vous avez sans doute lu l'intéressant opuscule émané de la plume élégante de l'un de nos membres fondateurs, qui prouve que Moutier était au moyen âge un foyer de lumière, un centre intellectuel. Il cite non-seulement Bobolène, mais encore Ison, célèbre en médecine; Hilpéric, fameux calculateur; Mayeul, Mackembri, Jean Bergmau, Philippe de Vorbourg, qui tous ont contribué à la célébrité de ce monastère. Le célèbre Alcuin n'aurait-il pas aussi habité Moutier? D'où serait venue, sans cela, cette bible remarquable qui porte son nom, vrai trésor bibliographique, qui a passé à l'étranger et que nous regrettons de ne pas voir figurer dans l'une ou l'autre des bibliothèques de notre patrie.

Toutes ces circonstances nous prouvent que les lettres, à cette époque, étaient cultivées avec soin et avec succès dans ce monastère.

Une partie de la gloire rejaillit sur son fondateur.

Saint Imier et saint Germain étaient les *amis du peuple;* leurs travaux, leurs occupations le constatent, et la mort de ce dernier, qui souffrit le martyre lorsqu'il allait intercéder en faveur de ses compatriotes, en est la preuve la plus éclatante.

De tout ce que je viens de dire, je tire la conséquence que si ces hommes, sur lesquels la tombe est fermée depuis tant de siècles, vivaient au milieu de nous avec leur esprit et leurs tendances, nul doute qu'ils ne s'associassent à nos travaux et qu'ils ne comptassent au nombre des membres les plus actifs et les plus laborieux de notre Société, et je présume qu'un autre que moi occuperait aujourd'hui le fauteuil de la présidence.

C'est en payant un tribut de respect à la mémoire de ces hommes actifs, amis des sciences, du progrès et du peuple, que je déclare ouverte la 13e séance générale de la Société jurassienne d'émulation.